

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

selon Règlement N° 1907/2006/CE
modifié par le Règlement N° 2015/830
et par le Règlement N°2020/878

Date d'émission : 16 NOVEMBRE 2022

ARTICLE : PATE A PROUT

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MELANGE ET DE L'ENTREPRISE

1.1 Identification du produit :

Nom commercial : Pâte à Prout
Nom générique : Pâte à Prout
N° de réf. du produit : 460, 461, 20464
Présentation du produit : en pot
Poids net : 100 Grs pour réf. 460 & 461 – 50 Grs pour réf. 20464
Catégorie du produit : article de divertissement
Code ONU : N/A
Code préparation : F5973/F6018

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes : production de bruits de prout par malaxage au doigt. Destiné au grand public ; utilisation par les consommateurs : Loisir.

1.2.2 Utilisations déconseillées : ne convient pas aux enfants de moins de 3 ans. Ne pas avaler.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Sarl COFALU KIM'PLAY
66, allée des Lettres Persanes
33650 – LA BREDE / FRANCE
Tél. +33 - 0 – 5 57 97 78 88
(lundi à jeudi 9 h – 13 h et 14 h – 17 h 30 – vendredi 9 h – 13 h)
Fax. +33 – 0 – 5 57 97 78 89
info@cofalu.com

1.3.1 Personne responsable : Monsieur OHRENSSTEIN – Gérant

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

France

Organisme ORFILA/INRS

+ 33 1 45 42 59 59 (24h/24)

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification du mélange :

Conformément aux règlements ci-dessous, le mélange n'est pas classé dangereux.

- (CE) N° 1272/2008 (CLP) et N° 2016/918 + adaptations
- (CE) N° 1907/2006 (REACH)
- Règlement UE 2015/830
- Règlement UE 2020/878

2.2 Eléments d'étiquetage :

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP) modifié par le règlement N° 918/2016 + adaptations :

Pas d'étiquetage CLP

Mentions d'avertissement : Attention ! Ne pas avaler

2.3 Autres Dangers:

Pas de danger particulier connu si les prescriptions pour le stockage et l'utilisation sont respectées.

Eviter le contact avec les yeux

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS :

3.1 Substances :

POLYVINYL ALCOHOL / GUAR GUM / BORON SODIUM OXIDE / GLYCEROL / METHYLPARABEN / KATHON WT / WATER

3.2 Mélanges :

Description	Numéro CAS	Conc. (%)	Classification selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP)		
			Code(s) des pictogrammes, mentions d'avertissement	Code(s) des classes et catégories de danger	Code(s) des mentions de danger
POLYVINYL ALCOHOL	9002-89-5	8,83	PAS DE DANGER PARTICULIER DANS LE CADRE D'UNE UTILISATION NORMALE		
GUAR GUM	9000-30-0	0,53			
BORON SODIUM OXIDE	12280-03-4	0,25			
GLYCEROL	56-81-5	1,32			
METHYLPARABEN	99-76-3	0,0005			
KATHON WT	26172-55-4	0,0005			
WATER	7732-18-5	89,069			

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours :

Contact avec la peau : pas de risque identifié

Ingestion accidentelle de la pâte : consulter un centre anti-poison ou un médecin avec l'emballage et la présente FDS.

Projection de la pâte dans les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau claire et consulter un centre anti-poison ou un médecin avec l'emballage et la présente FDS.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Pas de symptômes et effets connus.

4.2 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Contact avec la peau : pas de risque identifié

Ingestion accidentelle de la pâte : consulter un centre anti-poison ou un médecin avec l'emballage et la présente FDS.

Projection de la pâte dans les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau claire et consulter un centre anti-poison ou un médecin avec l'emballage et la présente FDS.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction :

Produit ininflammable / voir EN 71 partie 2.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Néant

5.3 Conseils aux pompiers :

Néant

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Néant

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Néant

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Néant

6.4 Référence à d'autres rubriques :

Néant

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Respecter les consignes d'utilisation figurant sur l'emballage à conserver.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit sec et dans son emballage, hors de portée des enfants de moins de 36 mois.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Respecter les consignes d'utilisation figurant sur l'emballage à conserver.

SECTION 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle :

Néant

8.2 Contrôle de l'exposition :

Respecter les consignes d'utilisation figurant sur l'emballage à conserver.

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

- aspect de la matière active : pâte
- couleur : différents coloris de pâte
- odeur : inodore
- PH : aucune donnée disponible
- Point éclair : aucune donnée disponible
- Inflammabilité : non inflammable
- Solubilité : information non disponible

9.2 Autres informations :

Voir rapports d'essais EN71 parties 1-2-3.

SECTION 10 : STABILITE et REACTIVITE

10.1 Réactivité :

Néant

10.2 Stabilité chimique :

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Pas de possibilité de réactions dangereuses.

10.4 Conditions à éviter :

Ne pas avaler.

10.5 Matières incompatibles :

Néant

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun produit de décomposition dangereux n'est généré dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n°1272/2008 :

Produit non soumis à la CLP.

11.1 Informations sur les autres dangers :

Néant

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

12.1 Toxicité :

Pas d'information connue.

12.2 Persistance et dégradabilité :

Pas d'information connue.

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Pas d'information connue.

12.4 Mobilité dans le sol :

Pas d'information connue.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Pas d'information connue.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien :

Pas d'information connue.

12.7 Autres effets néfastes :

Pas d'information connue.

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthode de traitement des déchets :

Ne pas jeter le produit ou l'emballage dans les égouts, dans l'eau, dans la terre, le sous-sol.

Respecter les consignes de tri.

Eliminer le produit et l'emballage selon les arrêtés préfectoraux.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification :

Non concerné.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU :

Non concerné.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport :

Non concerné.

14.4 Groupe d'emballage :

Non concerné.

14.5 Dangers pour l'environnement :

Néant

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Néant

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI :

Non concerné.

SECTION 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Produit conforme à la Directive Européenne N° 2009/48 sur la sécurité des jouets.

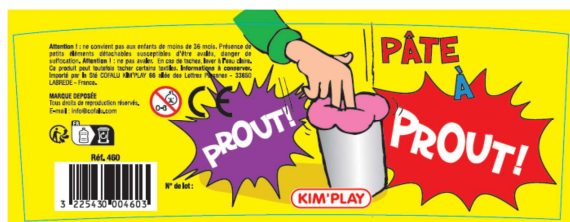
Produit conforme à la norme EN71 parties 1-2-3.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique :

Satisfaisante.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS :

REF 460 :



REF 461 :



REF 20464 :

